

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL & TECHNOLOGIQUE



QUELS CHANGEMENTS POUR L'ANNÉE 2020-2021 ?

LE NOUVEAU BAC GÉNÉRAL 2020 - 2021

CONTRÔLE CONTINU

40 %

Notes des bulletins scolaires
Moyenne de l'élève en 1ère et
Terminale

10 %

• **EPS** tout au long de l'année

5 %

Épreuves communes

Moyenne des trois épreuves
communes

25 %

• **1ère** : Histoire - Géo + LVA + LVB +
Enseignement Scientifique +
spécialité de 1ère abandonnée en Tle
2ème / 3ème trimestre

• **Terminale** : Histoire - Géo + LVA +
LVB + Enseignement Scientifique
3ème trimestre

COVID - 19 : Pour l'année 2020 - 2021, les
épreuves communes sont remplacées par les
moyennes des bulletins

ÉPREUVES FINALES

60 %

Première juin

Épreuve de français

• Écrit

5 %

• Oral

5 %

Terminale

• Épreuve écrite des spécialités

♦ Spécialité 1 mars

16 %

♦ Spécialité 2 mars

16 %

Covid - 19 : Doublement des sujets

• Épreuve écrite de Philosophie juin 8 %

• Grand oral juin 10 %

*Présentation d'un projet, adossée à une ou deux
disciplines de spécialité choisies par l'élève*

⇒ Préparation en amont

⇒ Présentation d'une question **5 min**

⇒ Échange avec le candidat **10 min**

⇒ Échange sur le projet d'orientation **5 min**

LE NOUVEAU BAC STMG 2020 - 2021

CONTRÔLE CONTINU

40 %

Notes des bulletins scolaires

Moyenne de l'élève en 1ère et
Terminale

10 %

• EPS tout au long de l'année

5 %

Épreuves communes

Moyenne des trois épreuves
communes

25 %

• **1ère** : Histoire - Géo + LVA + LVB +
Mathématiques + Sciences de gestion
et Numérique

2ème / 3ème trimestre

• **Terminale** : Histoire - Géo + LVA +
LVB + Mathématiques

3ème trimestre

COVID - 19 : Pour l'année 2020 - 2021, les
épreuves communes sont remplacées par les
moyennes des bulletins

ÉPREUVES FINALES

60 %

Première juin

Épreuve de français

• Écrit

5 %

• Oral

5 %

Terminale

• Épreuve écrite des spécialités mars

♦ Droit et Économie

16 %

♦ Management, Sciences de Gestion
et Numérique

16 %

Covid - 19 : Doublement des sujets

• Épreuve écrite de Philosophie juin

4 %

• Grand oral juin

14 %

Présentation d'un projet, adossée à une ou deux
disciplines de spécialité choisies par l'élève

⇒ Préparation en amont

⇒ Présentation d'une question

5 min

⇒ Échange avec le candidat

10 min

⇒ Échange sur le projet d'orientation

5 min

COMMENT SONT PRISES EN COMPTE LES NOTES POUR L'OBTENTION DU BACCALAUREAT?

1° Comment est calculée la contribution de 10% de la note finale issue des bulletins scolaires ?

Une note de contrôle continu comptant pour 10% de la note finale du baccalauréat est calculée à partir des bulletins scolaires des années de première et de terminale. Ce calcul est automatisé au niveau académique et n'est pas effectué dans les établissements. La note correspondante résulte des principes suivants :

- Elle est calculée en deux parties : l'année de première avec un coefficient 5, puis l'année de terminale avec un coefficient 5.
- Ces deux moyennes annuelles sont validées au moment du dernier conseil de classe de l'année concernée, dans le livret scolaire.
- Tous les enseignements comptent à égalité, qu'ils soient obligatoires ou optionnels.
- C'est la moyenne annuelle figurant dans le livret scolaire du lycée qui est prise en compte, quels que soient le nombre et la nature des évaluations.
- Les notes obtenues dans les épreuves communes ne sont pas comptabilisées dans le calcul des moyennes de livret.

2° Comment est calculée la note ressortant des trois séries d'épreuves communes ?

Les épreuves communes sont organisées en trois séries :

- Série 1, en classe de première, au 2^e trimestre
- Série 2, en classe de première, au 3^e trimestre
- Série 3, en classe de terminale

Les enseignements évalués lors des épreuves communes sont :

- L'histoire - géographie
- Les langues vivantes A et B
- L'enseignement scientifique pour la voie générale (séries 2 et 3 uniquement) OU les mathématiques pour la voie technologique (séries 1, 2 et 3)
- L'enseignement de spécialité suivi en 1^{re} uniquement (série 2 uniquement)
- L'EPS – contrôle en cours de formation en classe de terminale

Sur les 30% de la note finale que représentent ces évaluations, chaque enseignement compte pour une part égale, équivalente à 5% de la note finale du baccalauréat.

La notation chiffrée dans chaque enseignement est la moyenne des notes obtenues lors des différentes épreuves, quel que soit leur nombre.



MODIFICATION POUR L'ANNÉE 2020 - 2021 LIÉE À LA COVID-19

Pour l'année scolaire 2020 - 2021, les épreuves communes sont remplacées par les moyennes des bulletins.

C'est-à-dire la moyenne annuelle (résultant des trois moyennes des trimestres 1, 2 et 3) obtenue par l'élève dans les enseignements normalement évalués lors des épreuves communes.

En résumé : les moyennes annuelles calculées à partir des bulletins trimestriels compteront pour 40 % de la note finale du baccalauréat.

MODIFICATION POUR L'ANNÉE 2020 - 2021 LIÉE À LA COVID-19

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Droit et économie

Deux sujets seront proposés aux candidats (deux en droit et deux en économie).

Management, sciences de gestion et numérique

Chaque sujet sera organisé par dossiers avec des questions obligatoires et des questions au choix.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

L'adaptation des sujets de la spécialité HGGSP consiste en un doublement des deux exercices proposés. Les candidats ont désormais le choix entre deux sujets de dissertation qui portent sur des thèmes différents. Ils auront également le choix entre deux études de document portant sur des thèmes différents.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Humanités, littérature et philosophie

Les candidats à l'épreuve de la spécialité Humanités, littérature et philosophie disposeront de deux sujets. Ils pourront ainsi composer selon leur choix à partir d'un sujet portant sur le programme limitatif du premier semestre ou du second.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Les candidats disposeront de deux sujets portant sur deux thématiques différentes du programme, ce qui leur permettra de choisir.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Mathématiques

Le sujet propose :

- trois exercices communs (numérotés 1, 2, 3) portant sur le cœur du programme, notés sur un total de 15 points ;
- deux exercices au choix (A, B), notés chacun sur 5 points. Le candidat doit traiter les trois exercices obligatoires et un des deux exercices au choix. Afin d'éclairer le candidat, le sujet indique, au début de chacun des exercices au choix, les principaux domaines abordés.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Numérique et sciences informatiques

Partie écrite

Le candidat choisit 3 exercices qu'il traitera sur les 5 proposés. Par ailleurs, au moins 3 des exercices prévus porteront sur le programme de première et les entrées prépondérantes du programme de Terminale.

Partie pratique

Un des deux exercices portera sur les entrées prépondérantes des programmes.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Physique-Chimie

Partie écrite : durée 3 heure 30

Lorsque le candidat doit effectuer un choix, des mots-clés sont présents en introduction des exercices concernés afin de l'informer au mieux sur les principaux domaines abordés. Une attention particulière est apportée à la construction du sujet de manière à ce que le choix soit le plus large possible.

- 1 exercice commun à tous les candidats sur 10 points (une seule valence : physique ou chimie).
- 2 exercices sur 5 points à choisir parmi 3 exercices proposés (l'autre valence).

Partie pratique : déroulement inchangé.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Sciences de la vie et de la Terre

Le sujet d'écrit (noté sur 15 points)

Le sujet d'écrit se composera de deux exercices 1 et de deux exercices 2. Les candidats choisiront de composer sur l'un des deux exercices 1 et l'un des deux exercices 2.

L'épreuve d'évaluation des compétences expérimentales (sur 5 points)

Les candidats composent sur un sujet qui a été étudié au cours du cycle terminal, il n'y a donc pas de changement pour cette épreuve.

Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité du baccalauréat 2021

Sciences économiques et sociales

Les candidats auront le choix entre trois sujets :

- un sujet de dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire ;
- deux sujets d'épreuve composée de trois parties distinctes.

Les trois sujets sont déterminés de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme :

- le sujet de dissertation et ceux des troisièmes parties de l'épreuve composée portent sur au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés) et sur des questions différentes du programme ;
- chacune des trois parties de la première épreuve composée porte sur des questions différentes du programme de chacune des mêmes parties de la seconde épreuve composée.

Baccalauréat : comment se passe le Grand oral ?

Quel est l'objectif du Grand Oral ?

Le Grand Oral vous forme à prendre la parole en public de façon claire et convaincante.

Cette épreuve permet aussi d'utiliser vos connaissances (celles qui sont liées à vos spécialités) pour créer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour votre projet de poursuite d'études, et même votre projet professionnel.

Évaluation du Grand oral

L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury va faire attention à la solidité de vos connaissances, à votre capacité à argumenter et à relier les savoirs, à votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole, votre force de conviction.

Baccalauréat : comment se passe le Grand oral ?

Comment se déroule l'épreuve du Grand oral ?

L'épreuve dure 20 minutes (et vous avez 20 minutes de préparation en plus) et se déroule en trois temps :

Un premier temps où vous êtes debout devant le jury (sauf cas particulier), et les 2 autres temps d'échange assis ou debout selon votre choix.

Temps 1 : vous présentez une question. (5 minutes)

Vous avez préparé en avance 2 questions avec vos professeurs et éventuellement avec d'autres élèves. Ces questions portent sur vos deux spécialités.

Pour la voie générale, chacune de vos questions peut concerner soit une seule de vos spécialités, soit les deux en même temps. Par exemple, si vos 2 spécialités sont histoire-géographie et SVT, une de vos questions peut porter sur l'histoire de la médecine.

Pour la voie technologique, ces questions s'appuient sur une des spécialités de votre série.

Au début de l'épreuve, vous présentez donc ces 2 questions au jury, qui en choisit une.

Vous avez ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre vos idées et créer un support (une carte, un graphique, un schéma, etc.) à donner au jury.

Rassurez-vous, ce support n'est pas évalué. Votre exposé se fait sans note.

Une fois que l'épreuve orale commence, vous devez expliquer pourquoi vous avez choisi de préparer cette question, puis vous développez et y répondez.

Le jury évalue votre argumentation et vos qualités oratoires.

Baccalauréat : comment se passe le Grand oral ?

Comment se déroule l'épreuve du Grand oral ?

Temps 2 : vous échangez avec le jury. (10 minutes)

Par la suite, le jury vous interroge pour avoir plus de précisions et vous demander d'approfondir votre pensée. Ce temps d'échange permet surtout de mettre en valeur vos connaissances liées au programme des spécialités suivies en première et terminale, et vos capacités argumentatives.

Temps 3 : vous échangez avec le jury sur votre projet d'orientation. (5 minutes)

Vous expliquez en quoi la question traitée est utile pour votre projet de poursuite d'études, et même pour votre projet professionnel. Vous parlez des différentes étapes qui vous ont permis d'avancer dans votre projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix des spécialités, etc.) et de ce que vous en ferez après le bac.

Le jury fait attention ici à votre manière d'exprimer une réflexion personnelle et à vos motivations.

À noter : pour la voie générale, si votre question concerne la spécialité "Langues, littératures et cultures étrangères et régionales", vous pouvez passer les deux premiers temps du Grand oral en langue vivante.

Baccalauréat : comment se passe le Grand oral ?

Si vous êtes candidats individuels ou d'un établissement privé hors contrat

Si vous êtes un candidat individuel ou dans un établissement privé hors contrat, vous présentez l'épreuve orale terminale dans les mêmes conditions. La seule différence est que les 2 questions sont préparées par vous-même.

La composition du jury du Grand oral

Dans le jury, il y a 2 professeurs de matières différentes :

- un professeur d'une de vos spécialités (ou un professeur de la spécialité de votre série pour la voie technologique)
- un professeur de l'autre spécialité ou d'un des enseignements communs, ou un professeur-documentaliste.

LE NOUVEAU BAC 2020 - 2021

MERCI DE VOTRE ATTENTION

